

A l'autre Chambre, le sénateur Hayden et le sénateur Fergusson sont encore actifs.

Je pense que le comité a abordé ses travaux avec un certain scepticisme, que partageait, d'ailleurs, son conseiller juridique. Ce n'est qu'après trois années d'enquêtes et d'étude approfondies et laborieuses que le comité est parvenu à ses conclusions et a fait sa recommandation essentielle, soit, qu'on abolisse le châtement corporel en tant que peine judiciaire. J'aimerais m'étendre davantage sur le rapport, monsieur l'Orateur, mais peut-être pourrais-je signaler qu'il est maintenant 5 heures?

• (1700)

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

### QUESTIONS À DÉBATTRE

[Français]

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: l'honorable député d'Egmont (M. MacDonald)—La consommation—La hausse disproportionnée du coût de l'alimentation à l'Î.-P.-E.—L'étude par la Commission des Prix et des Revenus; l'honorable député de Skeena (M. Howard)—Les affaires indiennes—Le dépôt du rapport Stanbury-Fields; l'honorable député de Central Nova (M. MacKay)—Les transports—La date de fabrication des automobiles—Les falsifications.

Comme il est 5 heures de l'après-midi, la Chambre procédera maintenant à l'étude des affaires inscrites aux noms des députés figurant au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les avis de motions et les bills publics.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE D'ÉTUDE DES PROBLÈMES D'INTÉRÊT MONDIAL

[Traduction]

**M. David MacDonald (Egmont)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier, afin de poursuivre les objectifs des Nations Unies, la possibilité de créer et de mettre en œuvre au Canada un centre mondial ayant pour but de programmer et d'administrer la coordination des efforts des experts et des institutions collaborant à l'étude des problèmes majeurs suivants: a) les relations internationales et la paix (problèmes de maintien de la paix, contrôle des armes et du désarmement, droits humains et communications interculturelles), b) problèmes globaux de développement (usage des ressources naturelles, commerce international et problèmes des économies en voie de développement, les échanges en matière de science et de technologie, problèmes d'ordre démographique et de la jeunesse) et c) l'environnement, particulièrement en ce qui a trait aux répercussions de la science et de la technologie.

• (1700)

—Monsieur l'Orateur, la motion est explicite et je ne compte pas employer tout le temps qui m'est alloué vu que j'aimerais obtenir l'opinion de mes distingués collègues. J'espère également qu'on décidera, à l'unanimité, de disposer de cette motion soit en la renvoyant au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, soit en l'adoptant.

La création d'une université mondiale n'est pas une idée qui vient de moi, mais du plus grand organisme bénévole du Canada, le Canadian Home and School and Parent-Teacher Federation, qui l'a proposée à maintes occasions. C'est une association très importante dont l'activité, celle de l'éducation, est la plus vaste après celle du gouvernement. Depuis 1965, un comité spécial de la Canadian Home and School Association étudie très soigneusement l'idée d'une institution d'éducation qui atténuerait, dans une large mesure, l'incompréhension et les dissensions qui entravent la solution des problèmes internationaux. Je me rappelle la correspondance que, déjà en 1967, j'échangeai avec cette association disant qu'il serait tout à fait approprié pendant l'année du centenaire de créer une université mondiale afin que nos festivités ne soient pas empreintes d'un caractère égoïste, mais qu'elles témoignent de notre appartenance à une communauté plus vaste, l'univers proprement dit.

Il serait juste de dire qu'en 1967 et peu après on a discuté de la possibilité d'installer cette université sur l'emplacement d'Expo 67. Il est ironique de constater que cette idée n'a jamais retenu l'attention, mais que récemment, les autorités de Toronto ont manifesté un vif intérêt à l'établissement d'une université internationale dans cette ville. Cet exemple illustre peut-être le conflit incessant entre Toronto et Montréal et la concurrence que ces deux villes se livrent. On pourrait trancher la question en choisissant l'île du Prince-Édouard comme siège de cette université, mais je m'abstiendrai de prêcher pour ma paroisse.